

## Pourquoi devenir consultant en géomatique ?

**Bertrand Piffard, ancien élève-ingénieur issu du milieu agricole, vient de créer une société de prestation de services en géomatique. Au travers de son cursus professionnel, évocation de sa formation, des aléas de parcours, des attentes des collectivités locales rurales en termes d'information géographique et des raisons pour lesquelles il a décidé de fonder son entreprise.**

### Géomatique Expert : Quel est votre parcours ?

**Bertrand Piffard** : J'ai 29 ans et suis fils d'agriculteur (mon frère d'ailleurs l'est aussi, il a repris l'exploitation familiale ; ce sont mon père et mon frère qui m'ont amené à m'intéresser aux SIG) ; j'ai suivi une filière scientifique classique, puis opté pour deux ans de prépa technique – au cours desquelles j'ai pu découvrir la CAO/DAO – avant d'intégrer une école d'ingénieur spécialisée en environnement. À l'époque, le cursus ne proposait aucune formation en géomatique, juste une initiation à la DAO : c'est dommage, parce que l'utilisation du SIG dans le contexte écologique est non seulement pertinente mais également presque naturelle, même dans des disciplines aussi spécialisées que le traitement de l'eau.

Mon premier contact avec les SIG remonte donc à un stage à la *Lyonnaise des Eaux* dans la région de Dijon ; il s'agissait évidemment d'Apic. Tout de suite après, mon père et mon frère ont équipé leur exploitation agricole d'un SIG métier, *Agrimap*, grâce auquel ils visualisent leurs parcelles, les analyses pédologiques, les zones de traitements phytosanitaires, etc. (et ils s'équiperont bientôt d'une barre de guidage satellite). J'ai alors décidé d'approfondir le domaine de l'information géographique, et de suivre une formation professionnelle au *Greta* d'Avallon.

Mon passage dans ce *Greta* m'a permis de me familiariser avec d'autres logiciels, comme *Microstation* ou *AutoCAD* au niveau DAO, *GéoConcept*, *MapInfo* et *WinSTAR* en ce qui concerne les SIG. J'en ai profité pour effec-

tuer un stage de trois mois à la Chambre de commerce et d'industrie de Saône-et-Loire, où j'ai travaillé sur un projet d'observatoire des zones d'activités économiques sur la zone du grand Chalon.

Peu après ma sortie du *Greta*, j'ai été embauché en intérim dix-huit mois chez ERDF, l'opérateur de distribution d'électricité issu d'EDF ; il s'agissait de déployer leur nouvelle application de cartographie à moyenne échelle, réalisée sous un logiciel assez méconnu en France, *Smallworld*, ainsi que d'y former les agents utilisateurs et de gérer une assistance téléphonique : j'ai pris en charge presque tous les cartographes de la direction opérationnelle Rhône-Alpes – Bourgogne, une occasion unique d'acquérir de l'expérience.

Au bout de dix-huit mois, le maximum possible au sein d'une même entreprise pour de l'intérim, j'ai dû quitter ERDF. Entretemps, j'avais repassé les épreuves du *Greta* d'Avallon dont le diplôme avait évolué de « niveau IV » à « niveau bac III » ; lors de cette validation, j'ai rencontré le gestionnaire des bases de données cartographiques de la direction régionale du Bugey de la Compagnie du Rhône, qui allait partir en CIF dans le Sud-ouest : il m'a proposé de le remplacer pendant son absence, ce que j'ai accepté. On m'a fait miroiter une embauche possible... mais sans jamais donner suite.

C'est à la suite de ce remplacement qu'a germé l'idée de créer ma propre entreprise. Un mois plus tard, j'ai entendu dire que la CCI proposait des formations d'un trimestre destinées aux futurs jeunes entrepreneurs. Là encore, j'ai saisi cette occasion, puis j'ai validé mon projet auprès d'un expert-comptable et d'un banquier. J'ai enfin créé mon entreprise, SIG Carto Services, le 4 janvier dernier.

### G.E. : En quoi a consisté votre formation professionnelle ?

**B.P. :** Le Greta d'Avallon permet de toucher un peu à tout, essentiellement sous forme de « projets » : constitution de bases de données géographiques en respectant un cahier des charges via les systèmes d'informations géographiques, le dessin assisté par ordinateur et les systèmes de gestion de bases de données, travail sur les aspects urbanistiques (comprendre un P.L.U, un P.O.S, un plan parcellaire, les intégrer dans une base de données), réaliser des éditions graphiques... Les cours sont très orientés collectivités locales, sans délaisser les aspects théoriques : requêtes et analyses thématiques, spatiales nécessitant la connaissance du langage SQL, un point qui m'a particulièrement intéressé : l'analyse des données.

Les logiciels utilisés tournent essentiellement sous plate-forme Windows, mais nous avons l'occasion de nous initier à Linux. En revanche, hormis le cours présentant les matériels hardware et software et une initiation à Visual Basic dans le cours Excell/Access, il n'y a aucun module dédié à l'informatique pure – quoique, en 2009, l'équipe pédagogique évoquait l'ajout d'un module consacré au webmapping.

À sa décharge, et à l'époque, l'hétérogénéité manifeste des étudiants, doublé de la relative brièveté de la formation (six mois), explique qu'on ne peut

guère approfondir les quelques notions d'informatique générale. Par conséquent, le sujet pourtant très actuel des plates-formes régionales de diffusion d'information géographique n'a pas non plus été abordé.

### G.E. : Que sont devenus vos camarades de promotion ?

**B.P. :** Pour ceux avec qui j'ai gardé contact, un a passé avec succès le concours d'ingénieur territorial (elle possédait déjà un DESS de géographie) ; un autre est entré dans un cabinet de géomètres ; un troisième travaille maintenant à la ville d'Angers, et un quatrième à la ville de Caen ; enfin, une amie a été embauchée dans un bureau d'étude sous-traitant d'ERDF. Malheureusement, le Greta d'Avallon ne communique à ses anciens élèves aucune statistique sur le taux d'embauche ou le type d'emploi qu'ils obtiennent.

### G.E. : Quels genres d'activités visez-vous ?

**B.P. :** Deux axes principaux : la prestation de service « classique » d'une part, l'installation et l'assistance aux petites communes (rurales) ou aux intercommunalités d'autre part, dans le domaine de la géomatique, évidemment. Je suis d'ailleurs en train d'étudier la possibilité de mettre en place un SIG pour une (voire plusieurs) communauté(s) de communes, projet qui est susceptible d'intéresser la CCI de Saône-et-Loire et une autre entité d'aide au développement local, Bresse Initiative. En outre, j'ai décroché mon premier contrat avec l'un de mes anciens employeurs, ERDF : la cartographie numérique du réseau de distribution électrique est, dans certains endroits, non-exhaustive. Cette mission d'un an consisterait donc à pallier ce manque et à identifier puis corriger des anomalies relevées sur le terrain.

L'intérêt de ce premier contrat,



effectué sur site, est d'asseoir ma crédibilité en prouvant mes compétences socio-professionnelles au sein d'une entreprise parapublique renommée, sans parler de la possibilité de constituer un peu de trésorerie et de limiter mes investissements financiers personnels. En parallèle, j'ai entrepris de démarcher des entreprises et des collectivités locales de ma région afin de me faire connaître – j'attends cependant le démarrage officiel de ma mission chez ERDF début Mars pour intensifier cette prospection.

J'aimerais également me consacrer au développement d'applications métier. Je suis conscient des compétences qu'il me reste à acquérir – la formation que j'ai reçue ne pouvait être complète – mais je compte bien y remédier prochainement, par le biais d'une formation, autant que je ne choisisse pas l'option « autodidacte ».

### G.E. : Avez-vous effectué une première approche du marché de la géomatique avant de vous lancer ?

**B.P. :** Pas vraiment. J'ai étudié le marché de l'étude et du conseil au niveau général, mais je ne suis pas descendu jusqu'à la seule géomatique – pour autant que l'on puisse trouver des indications sur ce segment extrême-

ment secret. Ma démarche reste essentiellement opportuniste : même si j'avais envie de me mettre à mon compte, la possibilité d'effectuer une mission d'un an auprès d'ERDF a été un facteur déclenchant.

Afgéo, CNIG, sont des sigles d'associations ou d'organismes officiels consacrés à la géomatique en France que j'ai découverts récemment. Ainsi donc, je n'ai pas pu m'adresser à eux au cours de ma démarche prospective.

### G.E. : Comment percevez-vous les besoins SIG des communes, dans votre région ?

**B.P.** : En Côte-d'Or, les communes bénéficient toutes du cadastre numérisé. Mais hormis ce département, et particulièrement en Bresse bourguignonne,



la numérisation n'est pas achevée et des maires consultent encore les planches papier. Le besoin le plus pressant consiste donc à centraliser dans une même base cadastre numérique (quand il sera disponible) et données techniques ; à l'heure actuelle, pour un administré ou une personne désireuse de s'installer, savoir où trouver une parcelle constructible, si elle est viabilisée

ou non, etc. relève du jeu de patience, les concessionnaires ne communiquant pas rapidement leurs plans à la mairie. Dans un deuxième temps, les municipalités aimeraient bien gérer leurs données d'urbanisme, d'autant que le tissu rural semble se revitaliser : l'attraction économique de Dijon, de Chalon-sur-Saône, de Dôle, de Lons-le-Saunier, de Bourg-en-Bresse... se fait sentir à une cinquantaine de kilomètres à la ronde, beaucoup de villages construisent des lotissements pour accueillir les citadins désireux soit de retrouver une qualité de vie « campagne », soit d'économiser sur le poste logement.

La connaissance du SIG varie grandement d'une mairie à l'autre. Les plus petites communes ne sont pas initiées : il faut prendre le temps de réaliser des démonstrations, de leur expliquer le pourquoi, le comment et l'intérêt ; dès que l'on arrive à des tailles de plusieurs milliers d'habitants, on change de contexte : les mairies possèdent des services techniques, des agents salariés qui ont entendu parler ou vu fonctionner des SIG... mais les budgets sont trop étriqués : la géomatique n'y est pas une priorité. Paradoxalement donc, je conclurai de mon expérience personnelle que les petites communes paraissent plus intéressées que les moyennes ; quant aux grandes, elles sont désormais quasiment toutes équipées.

Beaucoup de petites villes investissent des sommes parfois importantes dans la réalisation de plans urbains, à l'occasion de l'achèvement de nouvelles zones économiques ou pavillonnaires, sans réaliser qu'elles feraient mieux de consacrer ces sommes à la mise à jour de leurs données géographiques municipales, à partir desquelles elles pourraient tirer de multiples informations ainsi que leur nouveau plan. Une

démarche didactique, étayée par des chiffres, me semble indispensable pour les évangéliser. Une nouvelle fois, l'argument commercial devrait être prépondérant. Les enquêtes que j'ai menées auprès des petites communes me laissent penser que le budget qu'elles pourraient consacrer seules à un « SIG » se monterait à trois mille cinq cent euros environ, plus un éventuel abonnement récurrent à un service de mise à jour.

Je n'ai pas encore contacté d'intercommunalité, mais j'irai prochainement en visite dans l'une d'entre-elles pour évaluer ses besoins et son éventuelle démarche SIG, ce qui me permettra d'en savoir un peu plus et peut-être de proposer une offre adaptée à ce type de collectivité locale.

### G.E. : Qu'en est-il des chambres consulaires ?

**B.P.** : En 2007, quand j'ai repris le projet d'observatoire des ZAE, j'ai alimenté la base dans la région chalonnaise, mais il se trouve qu'à la fin de ma mission, ma chargée de stage a été mutée sur Lyon, et le projet a naturellement stagné. Le schéma « un SIG égal une personne » a, hélas, encore de beaux jours devant lui. Cependant, j'ai recontacté la nouvelle chargée d'étude à Chalon-sur-saône qui a manifesté de l'intérêt pour relancer l'initiative et être formée au logiciel de *webmapping*, en lien avec *MapInfo*.

L'arrivée de *Intranet* a permis d'envisager de mettre les données en consultation et/ou mise à jour entre les différents pôles de la CCI : le but serait donc que chacun d'entre eux, voire des partenaires extérieurs comme la DDT, puissent intervenir et mettre à jour les données qui la concernent. La CCI œuvre en partenariat avec

des organismes de promotion économique qui, grâce à ces données, peuvent répondre aisément aux demandes des industriels qui cherchent des terrains spécifiques (contenance, accessibilité route/SNCF, présence de réseaux télécoms, etc.).

### G.E. : Et les agriculteurs ?

**B.P.** : Si je prends l'exemple de l'exploitation familiale qui fait deux cents hectares (mixte élevage/céréales), le SIG a été une vraie révolution dans la gestion des formalités administratives : l'archivage, la supervision des plans de fumure, et surtout la télédéclaration des superficies et de la nature des cultures pour les subventions PAC. Tout répertorier, tout envoyer d'un simple clic, c'était totalement inédit. Il faut cependant bien comprendre que les vrais utilisateurs sont les jeunes agriculteurs : mon frère s'en sert, mon père consulte.

La conversion est lente : dans le canton, hormis notre famille, il

n'y a que cinq autres agriculteurs équipés.

### G.E. : Quelles sont vos ambitions ?

**B.P.** : J'aimerais bien, une fois lancé, décrocher des contrats avec des bureaux d'études locaux, particulièrement dans le domaine de l'environnement (ou le BRGM), car je suis resté très attaché à ma formation d'origine. Puis développer des compétences dans d'autres domaines, par exemple en topographie, génie civil... Je songe éventuellement à contacter les géomètres locaux – qui s'équipent de plus en plus de SIG.

Afin de répondre aux besoins des petites communes ou aux besoins éventuels d'autres clients, j'envisage de m'équiper d'un logiciel SIG bureautique professionnel. Je vais proposer à chaque mairie d'externaliser leur service SIG en créant leurs données et en leur fournissant une base géographique complète consultable par un simple viewer, ou si leur connexion internet leur permet, de

la mettre à disposition sur le futur portail Géobourgogne. À moyen terme, pourquoi ne pas envisager de développer un véritable serveur carto, comme il peut en exister dans certains départements ?

Principalement, j'envisage tout d'abord de développer et fidéliser un réseau de clients, où primerait une relation de partenariat et de confiance, avec des entreprises ou des collectivités qui ont besoin ponctuellement mais régulièrement d'une main-d'œuvre compétente, réactive, flexible et opérationnelle dans les plus brefs délais.

Ceci me permettrait de promouvoir efficacement ma société par le bouche-à-oreille, afin que sur le moyen terme, la SARL SIG Carto Services puisse être reconnue comme une véritable et loyale collaboratrice, qui entretient le souci permanent d'offrir des prestations de haute qualité à ces partenaires, et pour y parvenir au mieux, éventuellement embaucher des salariés. ○